



Les sept péchés capitaux des banques

Résumé du rapport - Octobre 2012

1. Mégalomanie

Toujours plus grand! C'est le mot d'ordre suivi par de nombreuses banques depuis le milieu des années 1990. Certes, en accroissant leur taille, ces dernières démultiplient leurs bénéfices. Néanmoins, leur folie des grandeurs a un prix: l'accumulation des risques. Or, lorsque ceux-ci se réalisent, les Etats n'ont bien souvent plus d'autre choix que de sauver des institutions financières devenues «trop grandes pour faire faillite».

Quel remède à ce péché? Il est nécessaire de procéder au démantèlement des banques systémiques (dont la taille du bilan dépasse les 100 milliards d'euros) afin qu'elles retrouvent, non seulement, une taille plus modeste, mais surtout une utilité sociale.

2. Toxicomanie

Dealeuses et consommatrices de produits toxiques: les banques n'ont décidément pas peur d'accumuler les vices! En procédant à la fois à l'achat et à la vente d'instruments financiers hautement spéculatifs, nombre d'entre elles gagnent en effet bien plus qu'en accordant des prêts aux entreprises et aux particuliers. Une telle addiction au risque participe néanmoins à la formation de bulles financières qui, lorsqu'elles éclatent, déstabilisent le système financier dans son ensemble.

Quel remède à ce péché? Il est crucial de soumettre les produits financiers à une « autorisation de mise sur le marché ». Autrement dit, le régulateur devrait être en mesure de pouvoir interdire les nouveaux produits financiers si leur lancement présente des risques trop importants (comme nous le faisons pour les médicaments, par exemple).

3. Perversion

Le métier bancaire est-il perverti? Rares sont en effet les banques qui aujourd'hui se contentent de servir l'économie réelle, en procédant à la collecte de l'épargne et à l'octroi de crédits. Nombre d'entre elles préfèrent tout simplement utiliser l'argent déposé par leurs clients ... pour spéculer!

Quels remèdes à ce péché? Il est impératif à terme de réintroduire une double séparation des métiers bancaires. La première consiste à contraindre les banques universelles (qui regroupent tous les métiers bancaires) à opter pour le statut soit d'une banque de détail (spécialisée dans la gestion de dépôts et de crédits), soit d'une banque d'investissement (orientée vers les activités de marché). La deuxième vise à scinder les activités de conseil et de marché, en interdisant aux banques d'investissement d'exercer une activité de courtage.

4. Vampirisme

Si elles sont passées maîtres dans la socialisation de leurs pertes en parvenant à forcer les Etats à les sauver de la faillite, les banques excellent également dans l'art de faire subsidier leurs bénéficiaires. En effet, nombre d'entre elles utilisent une partie des liquidités empruntées à bon marché auprès de la Banque centrale européenne (BCE) pour les prêter ensuite aux Etats à des taux nettement plus élevés. En outre, les banques de grande taille parviennent à emprunter sur les marchés à des taux plus attractifs que ceux accordés à leurs consœurs de petite ou moyenne taille et ce, en raison du soutien implicite que leur Etat leur accorde.

Quels remèdes à ce péché? Pour éviter à l'avenir que les banques ne parviennent à nouveau à mutualiser leurs pertes en les faisant porter sur l'ensemble de la société, il est nécessaire, non seulement, de renforcer la contribution du secteur privé à la résolution des crises bancaires, mais également d'obliger les banques à couvrir leurs dépôts d'épargne.

5. Cupidité

Les dirigeants de banque et les *traders* partagent une vocation commune: l'accumulation frénétique du capital. Une passion, non seulement triste, mais également destructrice pour le reste de la société. En effet, leurs rémunérations hors normes contribuent à l'accroissement des inégalités salariales, à la prise de risques excessifs dans le secteur financier, ainsi qu'au contournement des lois.

Quels remèdes à ce péché? Une première mesure simple et efficace consiste à plafonner la rémunération (salaire fixe et bonus) la plus élevée à 10 fois la moyenne des plus bas salaires de la banque. L'introduction d'une taxation confiscatoire des très hauts revenus s'impose également comme un moyen efficace pour limiter les cas de « dérapage salarial » dans le secteur financier.

6. Fourberie

Nombre de banques usent actuellement d'une multitude de subterfuges pour maquiller leurs comptes, contourner les règles de prudence financière, ou encore échapper à l'impôt. Au cœur de ces stratégies frauduleuses, les paradis fiscaux jouent un rôle déterminant. La présence des banques dans ces juridictions secrètes contribue largement à nourrir l'instabilité financière.

Quels remèdes à ce péché? Il est urgent de pénaliser les banques qui ont des liens avec les paradis fiscaux. Les sanctions envisageables pourraient inclure, notamment, le retrait de la licence bancaire, l'interdiction de faire appel à l'épargne des particuliers (c'est-à-dire, collecter des dépôts), ou encore la taxation des flux financiers à destination ou en provenance de filiales situées dans des paradis fiscaux.

7. Imprudence

S'endetter plus pour gagner plus! Telle est la doctrine suivie par de nombreuses banques européennes. En empruntant à court terme sur les marchés financiers, celles-ci ont en effet la possibilité de financer à très faible coût leurs activités spéculatives. Une stratégie qui leur assure des profits conséquents quand le crédit bon marché coule à flot, mais qui les fragilise fortement lorsque celui-ci se tarit subitement.

Quels remèdes à ce péché? L'imposition d'un ratio de levier – fixé à un niveau adéquat – permettrait de limiter sensiblement la capacité des banques à s'endetter. Une mesure complémentaire consiste à taxer les sources de financement instables des banques (financement de gros), afin de les inciter à privilégier un financement stable et de long terme de leurs activités (dépôts et titres de dette à long terme).

Annexes- Les péchés à l'épreuve de la réalité

1. En images

Ma banque...	Finance l'économie réelle	Ne spéculé pas	Est peu endettée	A une base de financement stable	N'aime pas les paradis fiscaux
Triodos Bank					
Bank J. Van Breda					
Argenta					
KBC Group					
ING Bank					
Axa Bank Europe					
Crédit Agricole Group					
Belfius Bank					
BNP Paribas					
Deutsche Bank					
Dexia SA					

Sources: Elaboration propre sur base des rapports annuels 2011 de Deutsche Bank, BNP Paribas, Crédit Agricole Group, ING Bank, Belfius Bank, Dexia SA, KBC Group, Axa Bank Europe, Triodos Bank, Argenta Spaarbank, et Bank J. Van Breda.

2. En chiffres

	Prêts à la clientèle/Total de l'actif	Actifs financiers*/Total de l'actif	Total de l'actif/Total capital Tier 1	Dépôt des clients/Total de l'actif	Nombre d'entités off-shore
Triodos Bank	66%	0%	10	86,95%	0
Bank J. Van Breda	76,4%	0,2%	9,6	84,01%	0
Argenta	53%	0,6%	31,9	64,37%	1
KBC Group	48%	14,3%	18,2	52,35%	163
ING Bank	58,5%	13%	24,8	49,28%	5
Axa Bank Europe	37%	14,6%	48,7	40,34%	2
Crédit Agricole Group	39,6%	26%	28,6	31,64%	95
Belfius Bank	39,2%	16%	34,5	23,32%	16
BNP Paribas	34%	42%	27,6	26,62%	283
Deutsche Bank	17,4%	59%	43	20,32%	974
Dexia SA	42%	5,5%	65	4,09%	18

Sources: Elaboration propre sur base des rapports annuels 2011 de Deutsche Bank, BNP Paribas, Crédit Agricole Group, ING Bank, Belfius Bank, Dexia SA, KBC Group, Axa Bank Europe, Triodos Bank, Argenta Spaarbank, et Bank J. Van Breda.
 * Par «Actifs financiers», nous entendons ici uniquement les actifs acquis principalement en vue d'être vendus ou rachetés à court terme. Les instruments dérivés sont également inclus dans cette catégorie, sauf s'ils sont désignés comme des instruments de couverture.